

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2018-2019/2
Titre	CESS professionnel vendeur
Matière	Documents commerciaux

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Documents commerciaux

Volume horaire : 4 h/semaine

●●● Programme

Le numéro du programme : 112P/2006/249

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur, enseignement professionnel (CESS)

II. Grille horaire de l'option

VENDEUR
MATIERE
Documents commerciaux
Techniques de vente
Gestion informatique
Secrétariat - bureautique
Étalage-promotion des marchandises
T.P. vente

III. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Examen écrit

Nombre d'heure : 3 heures

●●● Matériel

Matériel requis : calculatrice, bic ou stylo, marqueurs de différentes couleurs

Matériel refusé : GSM et tout appareil de même genre

●●●Ce qui est attendu du candidat

Ci-dessous, une liste non exhaustive des compétences et matières envisagées :

Documents commerciaux

1. L'entreprise commerciale, le commerçant, les formalités légales, le financement
2. Les opérations d'achat-vente, le contrat de vente, les conditions de vente, les phases de la vente
3. Facturation
4. Paiement
5. Gestion des stocks, entrées – sorties, fiches, tenue en quantité et valeur, inventaire

IV. Evaluation et sanction des études

●●●Pondération

La matière sera évaluée sur 20

V. Annexes

●●●Exemple d'anciens examens

La direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne souhaite pas diffuser d'anciens examens. Ceci pour des raisons pédagogiques. La composition d'un examen est fonction en partie du comité d'examineurs qui les rédige. Un changement d'examineur peut donc entraîner un changement de forme. De plus, les questions ne portent que très rarement sur l'ensemble des UAA du programme.